

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVEQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 MARS 2010

Etaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Dominique Picard, Hubert Couteaux, Max Liégois
Arnaud Silvestre donne pouvoir à Hubert Courteaux

Pour Saint Lyé : Denis Philippe, Denis Petitet, Marcel Spilmann, Françoise Nida
Mme Anne Marie Frère donne pouvoir à Denis Petitet

Le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité. Mr Berthelot demande à apporter une précision quant au paragraphe sur la modification des statuts. Il précise que les conseils municipaux sont sollicités pour décision en non pour avis, comme indiqué dans le compte-rendu.

1/ statuts du SIGE

Le président informe les membres du comité syndical que les statuts sont modifiés tels que le comité en avait décidé lors de sa réunion du 15 décembre 2009, par arrêté du préfet en date du 16 février et qu'ils sont donc applicables dans le cadre du vote du budget 2010.

2/ vote du budget 2010

Le comité syndical vote à l'unanimité le budget 2010 tel que proposé par le président et qui est arrêté en fonctionnement à la somme de 105 490 €. Cette somme permet de couvrir les charges d'entretien courantes du hameau, ainsi que les frais de personnel. A ce sujet, le nombre d'heures de secrétariat sera à revoir compte tenu des missions du hameau qui ont diminué suite à la modification des statuts. Par ailleurs, le président s'engage à rencontrer le chef de corps des sapeurs pompiers pour obtenir des précisions sur la commande de vêtements sollicitée : il signale que compte tenu du montant, des priorités devront être dégagées.

La section d'investissement est fixée quant à elle à la somme de 28 900 € et comprend le remboursement de la part capital des emprunts, le remplacement de la porte dans la classe préfabriquée, le changement des serrures à la salle des fêtes, ainsi que le report des crédits 2009 non consommés prévus pour l'aménagement intérieur du cimetière et la mise en conformité des bâtiments. Le comité réfléchira ultérieurement sur les travaux d'investissements à réaliser sur le patrimoine commun du hameau.

3/ fleurissement du hameau

Le président précise qu'il vient de signer une commande de fleurs pour 376 €. Il a par ailleurs reçu un devis de plantations de vivaces, qui est trop onéreux. Il est en attente d'une nouvelle proposition plus adaptée aux besoins du hameau et de ses finances.

4/ entretien voiries

Le président présente un devis de travaux à réaliser sur les rues de l'Entente et la rue Georges Brassens pour un montant de 13 306 €. Compte tenu de la nature de ceux-ci, s'agissant d'entretien, ils ne peuvent pas être financés par la DGE. Le comité décide de surseoir à statuer et de lister les travaux à réaliser sur le hameau afin de définir un ordre de priorité et de prévoir le financement.

5/ cimetière

Les travaux intérieurs ont été commandés. Ils seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettent, ainsi que les plantations. Le comité sera amené à réfléchir sur un règlement à voter pour la gestion du cimetière.

6/ marché d'entretien de locaux

Suite à une erreur matérielle dans l'offre de la société AGNET qui a été retenue lors de la réunion du comité syndical du 15 décembre, le président précise qu'il a dû relancer une nouvelle consultation. Celle-ci permet de retenir la société ANS qui a présenté la meilleure offre qui est arrêtée à la somme de 12 402.52 € ttc par an.

Questions diverses :

- Les maires de St Lyé et Macey demandent au président de s'en tenir à des dépenses raisonnables pour la réception des vœux. Ils constatent en effet que du champagne a été servi alors que dans les deux communes, c'est du blanc du blanc qui a été offert.
- Raynald Royère fait remarquer le travail accompli par les agents de Macey et du syndicat pour déneiger les rues du hameau. Le président reconnaît les efforts considérables qui ont été accomplis et qui ont été très appréciés des évêchés.
- Dominique Picard informe le comité que l'école de Grange l'Evêque a été retenue pour la dotation informatique dans le cadre du projet « école numérique rurale » et que quelques petits travaux seront nécessaires pour l'installation.
- Hubert Courteaux s'inquiète de savoir si les agents du service technique possèdent bien les habilitations nécessaires pour la conduite du matériel. Un point sera effectué ; le président relève que les agents sont invités par la commune de St Lyé à assister à une formation sur les gestes et postures pour aider les agents à travailler dans les meilleures conditions possibles.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président,

Alain KANAROSKY